La Lozère Nouvelle du 3 avril 2015

Clos du Nid et sapeurs-pompiers

Sécurité et formation diplômante

Afin de renforcer la sécurité des personnes en situation de Handicap accompagnées au sein de ses établissements, l'Association *Le Clos du Nid* et l'Union départementale des Sapeurs-pompiers ont signé une convention ayant pour objectif de former les veilleurs de nuit à la prévention et la sécurité incendie. Cette formation diplômante confère aux salariés concernés un statut d'agent SSIAP 1 (Service Sécurité Incendie et d'Aide à la Personne).

Cette formation, assurée par le commandant Jérôme Ansaldi et son équipe, a pour objectifs de permettre aux veilleurs de nuit d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques en matière de prévention incendie et d'assistance à personne en danger dans le cadre de leurs fonctions (prévention des risques, alerte et accueil des secours, évacuation des publics, intervention précoce face à un incendie, etc.).

Jérôme Jaillet, responsable sécurité, à la direction générale de l'Association, est en charge de l'organisation et du suivi de cette formation, au bénéfice des 70 salariés concernés. "Pour se présenter à l'examen, plusieurs conditions sont requises, en particulier être apte au niveau médical et disposé d'un diplôme de Secouriste (SST ou PSC 1) de moins de deux ans. L'examen se déroule en deux épreuves, d'un QCM et d'une mise en situation dans un établissement. Cette certification vient en complément des formations obligatoires engagées au sein de l'Association pour l'ensemble du personnel en matière de formation de premier secours et d'évacuation incendie".